

MAISON D'ÉDITEUR
Quinze Centimes

RENAISSANCE

JOURNAL POLITIQUE

ABONNEMENTS
Un An. 10 fr.
Six Mois. 5
ENVOI FRANCO PAR LA POSTE
Etranger. Port en sus

ADMINISTRATION
Tout ce qui concerne l'Administration
Abonnements, Articles d'argent
Doit être adressé à M. A. ALRICY
Imprimerie Labaume, cours Lafayette, 5

REDACTION
Adresser les communications
A M. COSTE-LABAUME, Directeur
Cours Lafayette, 5, Lyon
LES MANUSCRITS NE SONT PAS RENDUS

ANNONCES
Fermier général : V. FOURNIER
Directeur de l'AGENCE DE PUBLICITÉ
Rue Confort, n° 11
LYON

FRANC PARLER

Nous assistons depuis quelques semaines à un spectacle étrange. Des hommes qui se qualifient de républicains, organisent une levée de boucliers contre cette République et apportent à combattre nos institutions un acharnement, une violence que nos adversaires les plus déclarés ont peine à atteindre. Pendant que des démocrates lyonnais, grisés de sottis discours, leurrés par de fallacieuses utopies, se laissent entraîner à voter pour un conspirateur maniaque qui ne connaît, en fait de programme, que la démolition stupide; pendant que les députés intransigeants, M. Clémenceau en tête, ne perdent pas une occasion de jeter quelques bâtons à travers les jambes du ministère, le Conseil municipal de Paris donne lui-même l'exemple du mépris des lois, en sortant de ses attributions, en refusant des budgets obligatoires, et tous les journaux de ces messieurs, depuis le *Mot d'Ordre* jusqu'à la *Lanterne*, se livrent à des attaques enragées, à des polémiques injurieuses, contre qui? Contre ce malheureux gouvernement de la République, contre cet infortuné ministère qui ne trouve pas grâce, même devant ses coreligionnaires politiques. Pour tout dire, jamais régime monarchique, jamais royauté, jamais empire, jamais dictature ne furent combattus, critiqués, vilipendés, avec l'apreté, la colère et la haine dont sont animés les hommes et les organes de l'intransigeance.

N'est-ce pas incompréhensible, inouï? Comment expliquent cette aberration mentale qui porte des républicains à déchirer leur propre parti, à poursuivre d'invectives et d'injures des fonctionnaires qui partagent leurs opinions, à quelques nuances près. Dans ses plus virulentes *Lanternes*, Rochefort a-t-il jamais insulté M. Piétri, aussi basement qu'il vient d'insulter M. Andrieux? Napoléon III s'est-il jamais vu l'objet de diatribes plus grossières et de calomnies plus misérables que celles auxquelles Gambetta est en butte, dans des journaux soi-disant démocratiques? Où veut-on en venir avec ce système d'attaques passionnées et d'opposition haineuse, dont les journaux réactionnaires font naturellement des gorges chaudes? Quel but poursuivent tous ces extravagants hérissés qui montrent plus de haine et font plus de tapage contre la République, qu'ils n'en manifesterent contre l'Ordre moral ou l'Empire? Car, il faut bien le dire, tous ces grands brailleurs de réunions publiques, tous ces polémistes hydrophobes se tenaient muets comme des carpes, faisaient les petits garçons et se gardaient bien de prononcer un mot plus haut que l'autre, quand il pouvait en résulter quelque danger ou quelque accroc. Leur prudence égalait leur discrétion, et ils se gardaient soigneusement de toutes les algarades dont on nous régale aujourd'hui. Etait-il assez gentil, assez docile, assez sage, ce Conseil municipal de Paris, qui joue au matamore et s'érige en Convention au petit pied?

Etaient-ils assez calmes, tous ces *Père Duchêne*, tous ces *Félix Pyat*, qui n'ont présentement que l'insulte à la plume et à la bouche? Ah! c'est qu'il s'agissait de recevoir des coups, de payer des amendes et de s'exposer à la prison! Ce furent les républicains sincères, les démocrates sérieux qui se firent un point d'honneur de défendre nos libertés menacées, qui ne craignirent pas alors d'exposer leur liberté et leur fortune. Quant aux tapageurs et aux enragés d'aujourd'hui, — néant, plus personne, on ne les voyait ni ne les entendait. Les échos de la Rotonde ou de la Perle ne retentissaient pas des éclats de voix de nos blanquistes, et les ballots de journaux communistes n'encombraient ni les bureaux de poste, ni les gares. Que veulent donc tous ces corbeaux, qui viennent croasser après la bataille et après le péril? Que signifient ces vociférations et ces injures qu'ils savaient renfermer jadis avec tant d'opportunité? Car, eux aussi ont été opportunistes, et les pires de tous, — les opportunistes de la peur. Nous ne saurions trop flétrir de semblables procédés et une pareille conduite. Il est méprisable et indigne pour des Républicains, de faire le jeu de leurs adversaires, de s'associer à toutes les diatribes et à toutes les violences cléricalo-monarchiques. C'est faire un usage détestable de la liberté absolue dont nous jouissons, que de profiter de cette liberté pour se livrer à des extravagances et à des excès compromettants. A moins d'être complètement toqués,

nos exaltés et nos agités devraient comprendre qu'ils travaillent à enterrer la République, comme le firent en 1848 les clubistes de la *Foire aux idées* et les émeutiers des journées de juin. Ils y travaillent même avec tant d'ardeur, que nous avons peine à les prendre pour des dupes et qu'ils semblent plutôt faire le vilain métier de complices. JACQUES BARBIER

L'Élection de Demain

Le choix de M. Ballue, comme candidat du Comité central, a jeté une certaine désarroi parmi les inventeurs de la candidature Blanqui. Ces messieurs, en effet, ou ces citoyens, s'ils préfèrent, n'ont plus en face d'eux un ouvrier tisseur ou un chef d'atelier, fort brave homme, sans contredit, mais au demeurant incapable de faire figure dans une réunion publique et de résister aux effluves oratoires de M. Marc Guyaz et de ses compères. Avec M. Ballue, c'était une autre histoire. — M. Ballue, écrivain et orateur de talent, devenait infiniment plus inquiétant et plus gênant. Aussi qu'ont imaginé nos Blanquistes? Incapables à leur tour de soutenir une discussion vis-à-vis d'un homme intelligent et résolu, ils ont conçu l'ingénieux projet de l'empêcher de parler, d'étouffer sa voix, et de rendre tout débat impossible, — ce qui est la chose la plus aisée du monde. Vingt-cinq ou trente aboyeurs, convenablement placés au pied d'une tribune, ont toute facilité de couvrir la voix d'un orateur par des vociférations conduites avec

Feuilleton de la RENAISSANCE

Rêve de Blanqui

Tout le monde sait que le vénéré ou le vénérable Blanqui, comme on voudra, est claquemuré par ses électeurs dans une chambre de l'hôtel du *Cheval noir*. Que faire dans un hôtel, à moins que l'on ne rêve? Or Blanqui a rêvé! Il a rêvé tout haut même, comme cela arrive quand de vives préoccupations vous assègent, et grâce à l'indiscrétion d'un voisin de chambre, nous pouvons traduire pour nos lecteurs, ce songe de Blanqui qui n'a rien de commun avec le songe d'Althalie. Pour donner plus de clarté à notre récit, nous le diviserons par chapitres.

La Toute Puissance
Enfin! Le suffrage universel triomphe! Le vieux prisonnier délivré de ses fers, vainqueur de l'infâme réaction est acclamé par un peuple en délire. Ce n'est pas un député seulement qui sort de cet enthousiasme, ce n'est pas un ministre, ce n'est pas un président plus ou moins constitutionnel... Non, c'est un dictateur, un réformateur, un messie, un Christ, investi d'un pouvoir absolu, d'une puissance à laquelle rien ne doit résister.

Un froncement de sourcil, un geste, et tout obéit par enchantement à l'autocrate Blanqui. Que faire de ce pouvoir sans bornes? Faut-

il le demander? Le prophète Blanqui, l'apôtre Blanqui, va réformer le monde en général, et la France en particulier, en appliquant ce fameux programme qu'il a longuement et mûrement étudié pendant un demi-siècle de captivité.

Constitution Blanqui
Toutes les constitutions passées, toutes les constitutions présentes, tour à tour fondues, refondues, déchirées, ou violées, ne sont qu'une logomachie informe destinée à favoriser les ambitieux et à tromper le peuple. Un homme seul n'a jamais trompé le peuple, c'est Blanqui! Par conséquent, la constitution nouvelle doit être faite à son image. Mieux que cela, cette constitution ne doit être que l'incarnation de Blanqui. Etant admis ce grand principe, tout devient d'une simplicité rare, car tous les rouages plus ou moins compliqués de notre organisation politique, se résument dans ces deux articles topiques:
Article premier. — Il n'y a plus que Blanqui.
Art. 2. — Le reste n'existe pas.

Forme du Gouvernement
Est-il le besoin après cela, de chercher des noms variés pour désigner la forme du gouvernement?
Empire, légitimité, monarchie, dictature, république, démocratie, opportunisme, etc., deviennent des dénominations surannées qui feront plus tard la joie des archéologues.
Le mot de France lui-même, doit être rayé de la géographie et des atlas.
La seule forme de gouvernement possible, la seule désignation qui lui convienne est celle-ci : le *Blanquisme*!
Et c'est sous ce vocable que seront accrédités désormais les ambassadeurs des grandes puissances : « — ministre plénipotentiaire,

« de l'Allemagne, de la Russie, auprès du « *Blanquisme!* »

Les Chambres
Pendant son séjour de quarante années dans les prisons d'Etat, le réformateur Blanqui a pu reconnaître l'inutilité absolue d'une Chambre, et à plus forte raison de deux. Il n'y aura donc sous le règne du *Blanquisme*, ni Chambre Haute, ni Chambre Basse, ni Corps législatif, ni Sénat.
Les attributions de ces institutions réactionnaires seront avantageusement remplacées par la toute puissance de l'apôtre infailible qui ne peut ni se tromper, ni nous tromper.
Par conséquent : Blanqui proposera les lois!
Blanqui les votera!
Blanqui les promulguera!
Blanqui les fera exécuter!
Blanqui établira le budget!
Blanqui le discutera!
Blanqui l'approuvera!
Et Blanqui le percevra!
Grâce à ces sages précautions, grâce à la simplicité, à la clarté de cette organisation parlementaire, plus de temps perdu, plus de discussions orageuses, plus d'interpellations, plus de conflits... Blanqui seul, et c'est assez!

Le Suffrage universel
Peut-il subsister?
Non, évidemment. Le Suffrage universel devient une superfétation, une inutilité, du moment où il n'y a plus personne à nommer. Ce n'est pas sans regret, sans doute, ce n'est pas sans douleur que le grand Blanqui a porté la main sur cette institution nationale... Mais il a dû obéir à un intérêt d'ordre supérieur, que tout le monde comprendra.
Le Suffrage universel ayant élu Blanqui,

ayant porté Blanqui sur le pavois, avait épuisé toutes ses forces et fourni le *summum* de sa bienfaisante influence!
Blanqui résumant en lui toutes les qualités, toutes les perfections, toutes les fécondités du Suffrage universel, à quoi bon maintenir un instrument qui ne pouvait désormais que se montrer au-dessous de lui-même?
Au total, le Suffrage universel, c'est Blanqui!
Le premier devait disparaître devant l'avènement du second.
Semblable à ces aigles qui brisent leur coquille, Blanqui devait briser le Suffrage universel désormais stérile.

Le Ministère Blanqui
A quoi bon encore des ministres?
Les ministres sont des parasites qui vivent aux dépens du peuple et du budget.
Quand une institution a fourni des Persigny à l'intérieur, des Saint-Arnaud à la guerre, des Baroche, à la justice, des Gramont aux affaires étrangères, etc., c'est une institution condamnée.
D'autant plus que leurs successeurs ne valent pas mieux : Freycinet, Constans, Ferry, Cazot, Tirard, peuvent être mis dans le même sac que les hommes de Décembre, puisque les uns et les autres, n'ont pas reconnu la supériorité, la grandeur et la divinité de Blanqui!
Grâce à ces qualités exceptionnelles qui ne se rencontrèrent jamais chez un homme seul, Blanqui gouvernera sans ministres, comme il gouverne sans députés.
Dans les cas cependant, où ces travaux multiples risqueraient de fatiguer sa vaste intelligence, Blanqui consentira peut-être à se faire assister d'un collaborateur en la personne de M. Marc Guyaz.

ensemble. Si les vociférations ne suffisent pas, on en arrive au pugilat, et il est évident que dans une mêlée de ce genre, les auditeurs ont quelque peine à discerner les mérites de tel ou tel candidat.

Grâce à ces procédés ingénieux, mais malhonnêtes et indignes d'un parti qui se respecte, les caudataires de Blanqui, si enflammés au début par les réunions publiques, ont réussi à ne pas subir des discussions qu'ils redoutent à juste titre.

Quelque prévenus, en effet, que puissent être des électeurs, par des divagations insensées, tous ceux qui n'ont pas complètement perdu la tête, auraient fini par comprendre l'absurdité d'un candidat inéligible, dont les revendications ne sauraient aller plus loin que la loge du concierge du Palais-Bourbon.

— Candidature de protestation, s'écrient nos enrégés!

— Incarnation de l'amnistie, réformes sociales, et patati et patata...

Protestation dans le vide, pauvres gens; incarnation stérile, réformes sur les brouillards du Rhône!

Blanqui nommé, sera invalidé le lendemain. — Et après?

Qu'aura produit la protestation, où seront les réformes?

Pensez-vous bonnement que cinq cents députés vont s'incliner comme un seul homme devant la barbe de Blanqui?

Pensez-vous que ce bonhomme soit de taille à faire reculer la légalité, et à s'introduire de gré ou de force au Parlement, en traînant à sa suite les derniers déportés de Nouméa!

Ces prétentions ne se discutent pas. Il ne faut pas qu'on ignore, à la Croix-Rousse et ailleurs, que l'amnistie plénière ne s'imposera jamais par la force, et encore moins par la violation audacieuse des lois.

Chaque fois que des velléités de ce genre se sont fait jour, chaque fois que la Commune a ébauché un essai de résistance ou de revanche, la répression ne s'est pas fait attendre: répression appuyée par l'opinion publique qui veut bien oublier les exploits des pétroleurs, mais qui ne consentira jamais à les glorifier.

Et cela est si vrai, que la fameuse interpellation Clémenceau a réuni l'autre jour tout juste vingt-huit voix.

Il serait extravagant de supposer que Blanqui aurait plus d'autorité, de talent et d'influence que le député de Montmartre.

Blanqui éligible, s'entend, mais Blanqui inéligible! Cela devient le comble de l'aliénation.

D'autant plus que M. Ballue arrive avec un programme presque aussi radical, presque aussi monté en théorie que celui de Blanqui. — L'amnistie, cette légendaire amnistie y figure au premier rang, seulement M. Ballue a assez d'intelligence et

d'esprit politique, pour comprendre que les réformes sociales ou autres ne s'obtiennent pas en sautant à pieds joints, par-dessus les lois en vigueur, et en se lançant dans des aventures au bout desquelles on trouve fatalement la culbute.

Dans ces conditions, nous n'hésitons pas à soutenir M. Ballue, malgré des divergences sensibles d'opinions, car aujourd'hui la question n'est pas là, à proprement parler.

Il s'agit de savoir si les électeurs lyonnais donneront l'exemple du respect ou de la violation des lois.

Il s'agit de savoir si après le citoyen Ordinaire, coureur de tripots, si après le citoyen Bonnet-Duverdier, repoussé par le mépris de ses collègues, nous aurons pour représentant un phénomène du même genre, que tous les huissiers jeteront à la porte.

Au nom de la dignité de notre ville, de l'honneur du suffrage universel, nous prions les électeurs de la Croix-Rousse de ne pas nous infliger encore cette humiliation qui finirait par faire passer la seconde ville de France comme le bourg-pourri des déclassés, des tarés et des ganaches.

ROCHEFORT & FILS

Nous avons Rochefort père, voici maintenant Rochefort fils.

La maison du célèbre lanternier s'augmente d'un nouvel intéressé, qui malgré sa jeunesse commence à faire parler de lui. On sait l'accident arrivé à cet agitateur en herbe, on connaît l'épître grotesque adressée à ce propos par Rochefort à M. Andrieux, préfet de police. Un chapeau bossué, une éraflure au gilet, tout cela se transforme en coups de sabre, en tête fendue, en intestins perforés. Grâce au ciel, cette tête fendue, ce ventre transpercé, n'ont pas empêché le jeune homme de prendre le train de Genève et d'aller raconter la chose à papa, qui a saisi sa bonne plume de Don Quichotte, pour souffler M. Andrieux à quatre cents kilomètres de distance.

Ce qui est affligeant dans toute cette histoire, ce n'est pas le gilet perdu du jeune Rochefort que l'on remplacera facilement à la Belle Jardinière. Il est même à supposer que M. Andrieux aurait volontiers sacrifié douze francs de son traitement pour réparer cette avarie; ce ne sont pas non plus les soufflets dont l'échéance assez éloignée risque fort de rencontrer quelques *impedimenta*... Non, c'est la décadence d'un homme d'esprit, dont la cervelle est assez troublée pour tomber dans le mélodrame de barrière.

« Je veux bien qu'on me déporte, mais je ne veux pas qu'on tue mes enfants! » est une fin de tirade que feu Bouchardy eût enviée, et qui aurait fait les délices des *titis*, déclamée par Jérôme Coton.

Autant la douleur d'un père est respectable et sacrée, en face d'un malheur réel, autant elle est ridicule et sotté, quand elle n'est qu'un instrument de tapage et de réclame.

Ajoutez-y la prétendue surveillance exercée sur

Assurément non. Blanqui connaît la Justice de trop près, il en a trop souvent éprouvé les rigueurs, pour ne pas être à même d'en remplir dignement les fonctions multiples.

Première instance, cour d'appel, cour de cassation, conseil d'Etat, tous ces degrés de juridiction se réuniront dans la personne de Blanqui, lequel saura rendre la justice aux vivants et aux morts, comme on ne l'a pas fait depuis Salomon.

Cette organisation judiciaire aura de plus l'avantage de supprimer *ipso facto* les discussions d'amovibilité, d'inamovibilité, de serment ou d'investiture qui divisent nos politiciens.

Tout par Blanqui!

La Police

Si la magistrature ne sert de rien, à quoi servirait la police?

La police du destin n'a jamais produit que des mouchards destinés à molester les braves gens qui aiment à faire « flamber finances. » Donc la police sera supprimée...

Mais elle sera remplacée immédiatement par un système de surveillance tutélaire organisé sur le modèle ci-après:

Chaque maison portera un écriteau contenant en caractères apparents et lisibles:

1° Les noms et prénoms des locataires de chaque étage;

2° Leur qualité, leur profession, le nombre de leurs enfants, de leurs domestiques et de tous les gens qui demeurent avec eux;

3° Le chiffre exact de leur fortune, de leurs revenus et de leurs ressources quelconques;

4° Leur âge, leurs maladies, leurs infirmités et le nom de leur médecin.

De plus, les concierges de chaque maison, et à défaut les occupants du rez-de-chaussée, seront tenus d'avoir un registre, sur lequel

un gamin de seize ans, par un agent secret qui porte un uniforme avec le numéro de sa brigade à son collet, et vous aurez le comble de la police!

Il faut assurément que le séjour de Genève, la nostalgie du boulevard et la fréquentation de Gailard père, aient exercé une influence néfaste sur l'intelligence du brillant pamphlétaire, pour lui inspirer de semblables niaiseries.

Voyez vous ce jeune aspirant au baccalauréat, flé par un gardien de la paix en tunique et en képi? Quels singuliers rapports on devait recevoir dans la rue de Jérusalem, sur cet adolescent menaçant la sûreté de l'Etat et préparant son *bachot*.

— Neuf heures du matin. Suiivi Rochefort fils. Remarqué qu'il est muni d'un cartable contenant plusieurs cahiers, sans doute les instructions secrètes de ses affiliés.

— Midi moins le quart. Retrouvé Rochefort fils à la porte de sa pension. Air soucieux. Le plan de la conspiration serait-il dérangé? Informations prises adroitement, Rochefort est inquiet de sa version latine, où il craint d'avoir fait deux contre-sens.

— Six heures du soir. Rochefort fils entre précipitamment dans une allée obscure, avec un gros paquet sous le bras. Probablement des cartouches ou des bombes explosibles. Je le suis. Rochefort fils pénètre chez un bouquiniste, auquel il cherche à vendre un vieux dictionnaire dont il veut trois francs cinquante, le bouquiniste offre trente sous.

On comprend la gravité de ces communications, on comprend surtout l'intérêt que devait avoir le décevant Andrieux à se débarrasser d'un conspirateur aussi dangereux que Rochefort fils.

Aussi les coups de sabre dans le ventre n'ont pas manqué...

N'aurait-on pas le droit de rire de tout cela, si la comédie n'avait fini par un épilogue qui frise le tragique?

Un duel avec M. Kœcklin, beau-frère de M. Andrieux, injurié gratuitement; une blessure de Rochefort présentant une certaine gravité.

Il serait peu généreux aujourd'hui de dire que ce dernier l'avait bien cherchée; et le dénoûment le plus désirable de toute cette affaire, c'est que la blessure de Rochefort père guérisse aussi promptement que celle de Rochefort fils...

FEUILLES VOLANTES

Nous voudrions bien ne pas parler de Blanqui, mais le moyen?

Ce grand homme remplit la Croix-Rousse et l'univers entier de son nom célèbre. Blanqui est partout et en tous lieux, il a de plus un autre rapport avec la Divinité, c'est qu'on ne le voit pas.

Blanqui invisible! ou visible seulement pour quelques intimes auxquels il est permis de pénétrer dans l'hôtel du *Cheval-Noir*.

Ainsi l'empereur de Chine, *alias* le fils du ciel, se cache à tous les regards dans le fond de son palais d'été, pour ne pas éblouir ses misérables sujets. Les mandarins de l'*Atlanche républicaine* craignent-ils également que les électeurs de la Croix-Rousse ne puissent supporter l'éclat de leur candidat?

Ayez donc que ce mystère est absolument cocasse.

De deux choses l'une: ou Blanqui est idiot à ne pas se montrer. Dans ce cas les

tous les visiteurs devront inscrire leur nom et le motif de leur visite.

Au moyen de cette ingénieuse organisation qui fut proposée par Blanqui, à l'époque du siège de Paris, notre grand homme n'aura qu'à se promener dans les rues pour connaître exactement le recensement de tous ses sujets.

Ainsi la vieille et infâme police aura vécu et tous les citoyens Blanquistes n'auront qu'à appliquer cette maxime du maître: « Mouchardez-vous les uns les autres! »

Les Réformes Blanquistes

L'avènement du grand Blanqui permettra enfin de réaliser les réformes démocratiques et libérales qui furent l'objet de ses études et de ses veilles.

Au premier rang se trouve la réforme sociale qui se résume dans ce grand principe: *Egalité!* Egalité absolue, complète, sans réserve.

Comment faire passer cette théorie dans l'application et la pratique?

Rien de plus simple. Jéhova-Blanqui n'a qu'à rendre le décret suivant:

Article premier. — Tous les citoyens de nos Etats sont tenus d'être égaux en taille, en volume, en intelligence, en fortune, etc.

Art. 2. — Pour mettre cette mesure à exécution, il sera passé dans chaque commune un Conseil de révision devant lequel devront se présenter tous les habitants.

Art. 3. — Ce Conseil de révision sera muni d'instruments de mesure, de capacité et de pesage lui permettant d'exercer régulièrement et mathématiquement ses fonctions délicates.

Art. 4. — Après examen, tous les individus trop longs seront raccourcis: on com-

meurera par les pieds. — Tous les individus trop gros seront amincis dans un laminoir spécial. Tous les maigres seront engraisés ou soufflés instantanément, jusqu'à ce qu'ils atteignent le volume réglementaire.

Art. 5. — Des opérations du même genre auront pour but de donner une égalité absolue au nez et aux oreilles.

Art. 6. — L'inégalité des intelligences sera rectifiée au moyen d'un système d'abrutissement qui permettra d'abaisser tous les esprits au même niveau.

Art. 7. — Quant à l'égalité des fortunes, des bénéfices et des salaires, elle s'opérera par la mise en commun de tous les biens meubles ou immeubles qui feront l'objet d'un partage équitable, — après rapport d'expert.

Art. 8. — L'égalité dans la maladie et la souffrance, est le complément naturel de toutes les égalités sociales. C'est-à-dire que si dans un village ou dans une ville, un habitant prend le choléra ou la petite vérole, tous les habitants seront tenus de devenir immédiatement cholériques ou varioleux sous les peines les plus graves.

Art. 9. — Les articles ci-dessus s'appliquent indistinctement à tous les citoyens, sauf à un seul qui est l'unique, l'incomparable, le divin, l'immortel et l'invisible BLANQUI!!!

Ce nom rayonnant venait d'apparaître dans une auréole de flammes de Bengale, mais les yeux du vieux sectaire n'en purent supporter l'éclat...

Blanqui se réveilla et se voyant solitaire dans sa modeste chambre du *Cheval noir*, il put se convaincre que le rêve n'était qu'un cauchemar.

Ce qui pourrait nous consoler un peu de ce joli lavage, c'est que Lyon n'est pas la seule ville tapageuse, en attendant, les étudiants de Montpellier se sont offerts la distraction de huer le doyen de leur Faculté, de le poursuivre même à travers les rues, et de rendre impossibles les cours des professeurs accueillis alternativement par des applaudissements ou des sifflets.

Pourquoi tout ce désordre? à l'occasion d'un M. Amagat, qui aurait été évincé de sa chaire de suppléant, sous prétexte d'opinions matérialistes.

Qu'y a-t-il de vrai au fond de tout cela? La décision du conseil académique devant lequel est traduit M. Amagat, éclaircira sans doute la question.

Mais en attendant, il est absolument ridicule que l'on ait laissé pendant huit jours, les étudiants de Montpellier assez maîtres du pavé, pour poursuivre leur doyen de cris et d'injures.

Certes, nous comprenons toutes les effervescences et tous les entraînements de la jeunesse, nous comprenons qu'à un moment donné, des têtes de vingt ans, et surtout des têtes du Languedoc, se laissent échauffer au point de s'abandonner à quelques manifestations tapageuses.

Mais toute une semaine, cela nous semble vif, et nous ne voyons pas ce que peut gagner l'Université à ces désordres qu'il eût été si facile, sinon de prévenir, tout au moins d'arrêter dès le premier jour.

M. Jules Ferry ne parle pas trop mal, comme nous venons de le voir dans sa réception du conseil supérieur de l'instruction publique, mais bien parler ne suffit pas, il faut aussi bien agir.

Mais alors ce dernier, devrait changer de nom et prendre celui beaucoup plus glorieux de Sous-Blanqui!

Le Culte Blanqui

Il va de soi que toutes les religions quelconques sont supprimées, et qu'il n'en reste plus qu'une seule d'autorisée et même d'imposée: la religion Blanqui, foncièrement obligatoire.

Blanqui désormais remplacera la Sainte Trinité et tous les saints du Paradis. C'est à lui que s'adresseront les invocations, l'encens, les prières, tout ce qui constitue en un mot, le cérémonial des anciens cultes.

Afin de réaliser des économies de temps et d'argent, Blanqui dans sa haute sagesse, a bien voulu laisser subsister les églises, les temples ou les synagogues des vieilles idolâtries. On se bornera à approprier ces monuments à leur nouvelle destination, en remplaçant les images du bon Dieu, de la Vierge ou des Saints, par la photographie de Blanqui dans les diverses situations de son existence accidentée.

C'est ainsi qu'on verra: la naissance de Blanqui, les prédications de Blanqui, le martyre de Blanqui, l'apothéose de Blanqui, la résurrection de Blanqui, etc., etc.

Les prières accoutumées du *Credo*, du *Pater*, de l'*Ave* et autres patenôtres, subiront les mêmes modifications, — dans le goût que voici:

Credo in unum Blanquium.... Pater Blanqui qui es in celo... Ave Blanqui gratia plenius... Blanqui vobiscum...

La Justice Blanqui

Souverain législateur,
Souverain maître,
Souverain dieu,
Souverain pouvoir,
Souverain Dieu, plus, et se voyant solitaire dans sa modeste chambre du *Cheval noir*, il put se convaincre que le rêve n'était qu'un cauchemar.

La lumière est à peu près complète aujourd'hui sur l'incendie des Célestins et ses conséquences.

Il est avéré que le feu a dû prendre près du poste des pompiers par suite de la négligence et de l'incurie de ces mêmes pompiers, — retour d'un enterrement, et l'on sait si les enterrements s'arrosent!

Il est avéré également que les pompes et leurs boyaux étaient assez mal entretenus pour avoir retardé les secours;

Il est avéré enfin que les polices d'assurances ont été renouvelées tardivement.

Ce concours de négligences, d'imprudences et d'incuries exige impérieusement une réforme complète et radicale du corps des pompiers, aussi bien dans le commandement que dans la discipline.

Des pompiers mettant le feu à un théâtre, c'est là un comble qui s'était rarement vu, et il serait sage de ne pas laisser renouveler de pareilles excentricités.

Quant aux compagnies d'assurances, paieront-elles, ne paieront-elles pas?

Nous penchons pour l'affirmative, en ce sens que le refus de paiement serait une querelle d'Allemands, puisque tout était d'accord, et qu'il ne s'agissait que d'une pure formalité. Si le théâtre des Célestins n'eût pas brûlé, les Compagnies auraient-elles touché l'intégralité de leurs polices, même revêtues de l'approbation tardive du Conseil municipal?

Assurément oui. Alors il faut payer également le dommage. C'est une question de probité et de bonne foi absolument évidente.

Dans tous les cas, nos brillants édiles qui exposent leurs contribuables à une perte sèche d'un million, feraient bien de retourner à l'école, pour y apprendre l'art de vérifier les dates.

Cela vaudrait mieux que de se lancer dans des digressions de haute politique qui dépassent leur compétence administrative, non moins que leur compétence intellectuelle.

Les amis et connaissances de Numa Baragnon qui n'auraient pas reçu de lettre de faire part du décès de sa proposition sur les diplômés, sont priés, etc...

Hélas oui! la proposition est enterrée. Il s'est trouvé une majorité au Sénat, pour reconnaître au Conseil d'Etat, le droit de régler les conditions de l'examen et de la candidature à l'auditorat.

Disons tout de suite que le projet Baragnon était absolument platonique, puisqu'il ne s'est présenté encore aucun candidat diplômé du jury mixte. Mais Baragnon qui est désintéressé de sa nature, combattait simplement par amour de l'art!

Il y a autre chose : les plus chauds défenseurs de l'égalité devant les diplômés, ne se souviennent-ils pas que sous le règne du bon roi Louis-Philippe, nul ne pouvait être admis même au baccalauréat, s'il n'avait fait sa rhétorique et sa philosophie dans un lycée!

Il nous semble que cette « tyrannie » était autrement grave et gênante que celle dont se plaint avec tant de tapage le Refusé du Nord, entouré de tout un clan d'orléanistes.

Ah! la mémoire, quelle chose gênante en politique! Aussi tous les habiles la perdent instantanément.

Voyez ce brave duc de Padoue! N'avait-il pas oublié, lui aussi, qu'il était inscrit sur deux listes électorales, et qu'ayant voté à Paris, il ne pouvait voter encore dans Seine-et-Oise?

Ce léger oubli pourrait peut-être coûter au duc bonapartiste quelques petits inconvénients, tels que la perte de ses droits civils, pour avoir trop voté, il ne voterait plus du tout.

Reste à savoir si la Chambre autorisera des poursuites. Nous ne sommes pas parvenus acharnés des mesures de rigueur, surtout avant de renvoyer le duc de Padoue en prison, il serait sage de se demander ce que ferait, en pareil cas, une majorité bonapartiste vis-à-vis d'un député républicain.

Soyons indulgents tant qu'il vous plaira, il est simplement que la bonté ne tourne pas en lâcheté.

ZÉDE.

Les Bourgeois

Ce mot revient souvent, depuis quelque temps, dans les discussions et les polémiques. La candidature Blanqui lui a donné un regain d'actualité.

Nous sommes un bourgeois! Quand un républicain de l'Egalité, du Proletaire ou du Peuple a lancé cette épithète à l'adresse d'un adversaire, il a tout dit, et cette qualification ne lui paraît plus injurieuse et plus chargée de mépris.

Il est dit, et mépris de convention, cela va de soi, attendu que les journalistes qui nous écrivent, sont eux-mêmes des bourgeois.

La plus réelle acception du mot. Nous avons cherché souvent dans les dictionnaires non pas démocratiques mais dé-

magiques, une explication à peu près nette, à peu près claire, à peu près compréhensible du mot « bourgeois ».

Il ne nous a été possible de trouver que des divagations ou des déclamations sans consistance.

Le seul journal lyonnais qui soutienne la candidature Blanqui, s'est essayé à cette définition.

« Voici ce qu'il nous donne : « La bourgeoisie est cette fraction de la nation dont les enfants sont instruits avec l'argent du peuple, afin de pouvoir occuper tous les emplois lucratifs gouvernementaux. »

Tout cela est assez vague. « Instruits avec l'argent du peuple! » est une expression qui peut avoir un certain succès de tribune dans une réunion publique, mais elle ne résiste guère à l'examen.

J'ai un fils, je le mets dans un collège ou dans une pension dont je paie les termes réguliers; où est « l'argent du peuple » en cette affaire? C'est bien mon argent à moi, ce sont bien mes ressources que j'emploie à faire instruire mon fils, et non l'argent du peuple, c'est-à-dire celui des autres.

D'autant plus que cinq fois sur dix, le père qui fait instruire son fils est lui-même un homme du peuple, un démocrate, parfois un prolétaire qui de maçon se fit entrepreneur, d'ouvrier, industriel et de manoeuvre, fermier ou petit propriétaire.

L'argent du peuple instruisant les enfants de la bourgeoisie, nous semble donc une figure de rhétorique singulièrement obscure, et de plus parfaitement bourgeoise. Qu'y a-t-il de plus bourgeois, en effet, que la rhétorique?

Non, il est une autre définition plus simple, plus carrée, plus radicale, pour accentuer la démarcation entre le prolétaire et le bourgeois, suivant l'évangile de saint Félix Pyat ou de saint Blanqui.

Le prolétaire, le travailleur, est l'homme qui travaille physiquement, qui travaille du corps, des bras et des mains;

Le bourgeois est celui qui met plus spécialement en œuvre son intelligence et les facultés de son cerveau.

Exemples : l'ajusteur-mécanicien est un ouvrier, l'ingénieur est un bourgeois; le terrassier est un ouvrier, l'architecte est un bourgeois.

Le canut, le tisseur est un ouvrier, le fabricant est un bourgeois...

Nous y voilà, n'est-ce pas, en dehors de toutes les périphrases d'une logomachie plus ou moins pompeuse.

Du reste, cette définition est tellement vraie, cette distinction entre l'homme des travaux physiques et des travaux intellectuels, constitue si bien la véritable démarcation entre le prolétaire et le bourgeois, que vous entendez journellement des bonnes femmes s'écrier, en parlant d'un notaire, d'un avocat, ou d'un homme de bureau quelconque : lui, un travailleur, allons donc! Il reste assis toute la journée.

Donc, pas de doute ni de discussion possible : prolétaire, ouvrier, est l'homme qui travaille corporellement, qui souffle d'ahans! Bourgeois, l'homme qui, devant un bureau, aligne des chiffres, dresse des plans, calcule, noircit du papier, étudie dans les gros livres!

Nous montrerons un jour, et ce sera facile, l'alliance étroite qui existe entre l'ouvrier et le bourgeois, la nécessité où ils sont de coexister, de vivre l'un par l'autre, à côté l'un de l'autre, au lieu de se faire la guerre et de s'injurier.

Nous montrerons également la possibilité, la facilité, même pour l'ouvrier, pour le prolétaire de devenir bourgeois lui-même ou d'y faire arriver ses enfants, sans exploiter « l'argent du peuple ».

Déjà la plupart des ouvriers intelligents le comprennent et ils y arrivent. Ils le comprendraient tous même, s'ils n'étaient poussés hors de la logique, de la vérité et du sens commun par des apôtres d'occasion, dont le premier défaut est d'être d'eux-mêmes des bourgeois, des bourgeois incontestables et authentiques.

Et c'est là justement que nous voulions en venir.

Tous ces journalistes intransigeants, tous ces orateurs hérissés, qui ont du bourgeois plein l'encrier et plein la bouche, qui ne cessent de clamer contre le bour-

geois, sont eux-mêmes des bourgeois de la plus belle eau.

Bourgeois, puisque suivant leur propre définition, sachant parler et écrire correctement, ils ont été instruits « avec l'argent du peuple ».

Bourgeois, puisqu'ils sont ou médecins, ou avocats, ou écrivains, ou comptables, ne faisant œuvre ni de leurs dix doigts ni de leurs bras.

A qui fera-t-on croire que Rochefort ne soit un bourgeois, et Félix Pyat, et Lepelletier, et Marc Guyaz, et le docteur Jantet, et Blanqui lui-même!

Certainement oui, Blanqui est un bourgeois, entouré d'autres bourgeois jouant à la démagogie et à l'intransigeance pour devenir un peu plus bourgeois qu'ils ne le sont, c'est-à-dire députés, sénateurs, ministres si possible, « afin d'occuper tous les emplois lucratifs du gouvernement ».

Tel est donc le fin mot de la comédie, en votant pour Blanqui, on vote pour un bourgeois, sur la recommandation d'autres bourgeois qui n'aspirent qu'à devenir de plus gros bourgeois si le suffrage universel leur prête vie.

Aussi ne cesserons-nous de le répéter aux nigauds qu'on abuse par des mots creux et des phrases vides.

Dans toutes les exagérations populaires, dans toutes les revendications soi-disant sociales, « cherchez le bourgeois! et surtout le pire des bourgeois, le bourgeois hypocrite ».

Le Serment militaire

La remise des nouveaux drapeaux à l'armée, doit être accompagnée d'une cérémonie, à laquelle il serait question d'ajouter un serment militaire.

Tous les colonels, en recevant l'étendard de leur régiment, jureraient sur l'Evangile ou sur la Bible, amour et fidélité à la République.

On nous permettra de trouver cette idée absolument mauvaise et de nature à créer plus d'embarras que de profit.

Et d'abord, que signifie un serment obligatoire?

Le second empire, qui avait imaginé cette formalité, même pour les députés, n'obtint d'autre résultat que d'imposer un parjure et un mensonge à de très honnêtes gens.

Quelques candidats scrupuleux s'y refusèrent dans le principe, puis ils comprirent que c'était un jeu de dupes. Fallait-il pour une phrase banale et forcée, abandonner son pays à la tourbe des officiels, et se condamner à une inaction stérile? Les députés républicains se résignèrent à une obligation à laquelle ils ne pouvaient se soustraire, ils mentirent le couteau sur la gorge, absolument comme on subit une opération de chantage, et Napoléon III reçut le serment de Jules Favre, de Picard, d'Hénon, de Gambetta, de Thiers et de tous ses ennemis irréconciliables.

En fut-il plus avancé?

Il en serait de même pour la République. Nous n'avons pas la prétention que tous les officiers de notre armée soient républicains.

A quoi bon les mettre dans l'alternative : Ou de faire un faux serment, Ou de donner leur démission?

Ce serait un moyen, dit-on, de débarrasser l'armée des éléments hostiles qu'elle renferme.

Grave erreur. En admettant qu'un certain nombre de colonels sacrifient leur situation, leur grade, leurs espérances d'avancement et d'avenir, à une répugnance politique, il en est beaucoup d'autres, et ce seront les plus nombreux qui se diront, comme les députés de l'empire : On nous oblige à prêter serment, très-bien, nous allons, comme contraints, jurer tout ce qu'on voudra, mais nous n'en penserons pas un traître mot, mais nous accompagnerons ce serment forcé de tant de restrictions mentales, qu'il ne vaudra pas un rouge-liard.

Tout ce qu'il est possible d'exiger de ces messieurs, c'est l'engagement de se soumettre aux lois du pays, de ne jamais se révolter contre la volonté nationale, et de faire taire leurs opinions intimes devant la discipline et l'obéissance hiérarchiques.

Or, vaut-il même la peine de formuler un engagement semblable qui est écrit tout en long dans le règlement militaire?

Non, voyez-vous, les prestations de serments, et toutes ces solennités de commande n'ont jamais rien produit de bon.

Tel qui veut rester honnête et fidèle n'a pas besoin de le jurer sur l'Evangile ou sur le Pentateuque; tel qui veut trahir son pays et agir en rebelle ne sera pas arrêté par une formalité illusoire, puisqu'elle n'est pas libre.

Les Bonaparte, les Saint-Arnaud, les Magman, les Bazaine, avaient leurs poches garnies, bourrées de serments : Cela ne les

a pas empêchés, d'être des sacripants, des fusilleurs et des traîtres.

N'oublions pas que le serment forcé est une comédie, et gardons-nous d'imiter ce colonel de l'empire, qui disait à ses hommes, lors du plébiscite : — Vous allez voter oui ou non, le vote est facultatif : le premier qui vote non, je lui fais quinze jours de prison!

THEATRES

Le Conseil municipal, qui oublie d'assurer les monuments publics, que les pompiers se chargent d'incendier, vient de prouver une fois de plus son inexpérience et son incapacité en matière théâtrale.

A la suite du désastre des Célestins, MM. Dalbert, Gerbert et Didier, directeurs intérimaires, demandèrent à transporter leur troupe au Grand-Théâtre et à y continuer des représentations dramatiques, avec une subvention équivalant au supplément de frais qu'allait exiger cette nouvelle exploitation.

Par contre, ces messieurs assuraient l'engagement de quelques artistes, fortifiaient l'orchestre, augmentaient les chœurs.

Il s'agissait pour la ville, d'un sacrifice d'une vingtaine de mille francs, dont la moitié au moins rentrait, sous forme de droit des pauvres, dans les caisses du bureau de bienfaisance. Ainsi, moyennant 10,000 fr. environ, la ville conservait son seul théâtre municipal ouvert, elle permettait à tout un personnel intéressant de vivre, elle ne désorganisait pas absolument les théâtres, et le public, — ce public si malaisé à retenir ou à amener — ne perdait pas tout à fait le chemin du Grand-Théâtre, au grand profit des scènes rivales.

Toute la presse appuyait cette combinaison, la population l'approuvait. Eh bien, le Conseil a refusé. Cela semble impossible, mais c'est comme ça. Tandis que le Théâtre-Bellecour, les Variétés, les Concerts-Bellecour, voire la salle Molière, organisaient des spectacles au bénéfice des artistes victimes de l'incendie des Célestins, la ville de Lyon qui, par humanité et par intérêt artistique, devait être la première à soutenir le personnel de son théâtre, a tout abandonné!

C'est absolument insensé!

Donc, c'en est fait, aujourd'hui, de nos scènes municipales. Il n'en reste plus rien... que deux concierges.

Le Théâtre-Bellecour a la partie belle, maintenant. Déjà, il s'est empressé d'engager la plupart des sujets des Célestins, MM. Gerbert, Dalbert, Didier, M^{me} Jane May, Lormiani, etc..., qui vont reprendre leur répertoire comique et dramatique, et retrouveront probablement leur public et leur succès.

Ajoutons que le premier juillet, la direction actuelle passe la main à M. Aimé Gros dont la personnalité est très-sympathique à Lyon, qui a laissé de bons souvenirs de son administration théâtrale, et saura tirer un parti intelligent des éléments de Bellecour. Eussent-ils voulu sûrement tuer nos théâtres, que nos édiles n'auraient pu inventer un ensemble de circonstances plus favorables à leurs projets.

Quant au Grand-Théâtre, il paraît, d'après des renseignements difficiles à obtenir, — les délibérations de nos élus étant aussi secrètes que celles du Conseil des Dix et nos conseillers en particulier muets comme la tombe à cet égard, — il paraît que le traité avec M. Vachot tient toujours, malgré le sinistre des Célestins. La ville fournira les 50,000 fr. que M. Ballay devait verser comme fermier du théâtre détruit par les pompiers.

M. Vachot est donc définitivement directeur avec 200,000 francs de subvention. Mais il dirigera une société d'artistes! C'était la pire des solutions, — elle a été naturellement adoptée. Quelles sont les conditions du cahier des charges? A cet égard, nos renseignements sont interrompus par le brouillard. D'aucuns affirment qu'on jouera tous les genres; d'autres prétendent qu'on supprimera l'opéra-comique; ceux-ci, au contraire, que nous serons privés de grand-opéra.

Ce qu'il y a d'absolument certain, c'est que M. Vachot, quels que soient ses efforts et son bon vouloir ne rencontrera pour former une troupe lyrique « en société » que le rebut de toutes les autres scènes, sans excepter celles de troisième ordre, et que les Lyonnais peuvent s'attendre à une saison auprès de laquelle les campagnes Senterre apparaîtront comme de lumineux et éclatants souvenirs.

En temps et lieu, — le Conseil municipal n'ayant pas, nous le supposons, supprimé les débuts, — nous dirons de quelle façon le public devra répondre à ses combinaisons qui assurent la ruine de l'art musical....

A moins que le dévouement à nos plaisirs des membres du Conseil, ne les pousse à des sacrifices personnels, peu compatibles avec leurs fonctions. Si, par hasard, il manquait quelque ténor, un peu de baryton, un morceau de basse ou les jambes d'un danseur, peut-être verrions-nous MM. Carlot et Gaillon, ne pas hésiter à aborder les forts ténors, M. Barqui les basses-taille, M. Combet les trials et le farouche Jantet les laruettes; Garel serait un Falstaff tout trouvé, et comme danseur noble, qui égalerait le citoyen Chapiet? Pour les choristes et les comparses, on n'aurait que l'embarras du choix, tandis que le citoyen Mougey jouerait les inutilités et que la claqué fonctionnerait sous la conduite du citoyen Romain.

G. LAURENT.

Société des Régates Lyonnaises. (23^e année). — La 1^{re} Réunion aura lieu le Dimanche 13 Juin, à 1 heure du soir, dans le bassin de VILLEVERT-NEUVILLE.

Course à la voile, pour toutes embarcations sans classement de séries ni de tonnage. — 1^{er} Prix, Un objet d'art. — 2^e Prix, Une médaille d'argent. — 3^e Prix, Une médaille de bronze.

Courses à l'aviron; comprenant plusieurs Matches entre embarcations : à 1 rameur (Juniors); à 2 et à 4 rameurs et pour bateaux de promenade; à 4 avirons de couple.

La société des Régates Lyonnaises offre en primes, pour chaque série : Une médaille d'argent, au premier. — Une médaille de bronze, au second. — Le premier recevra, en outre, le montant de la poule de la série, moins la mise du second qui lui restera acquise.

Les engagements seront reçus à Lyon, au siège de la société des Régates, 25, quai de l'Archevêché, jusqu'au Jeudi 10 Juin, à 10 heures du soir.

Pour tous les articles non signés : Le Gérant responsable, A. ALRICY.

On lit dans la France :

Le nouveau matériel des chemins de fer de l'Etat. — On peut voir en ce moment, dans la gare du Champ-de-Mars et prêts à partir pour leur destination, deux spécimens des plus curieux du nouveau matériel roulant des chemins de fer de l'Etat.

Ces spécimens sont, croyons-nous, une véritable innovation dans l'industrie des chemins de fer. Chacun d'eux constitue un train complet, y compris la machine, sans attelage d'aucune sorte.

Ce pseudo-train repose sur six roues seulement. Les deux roues motrices de la locomotive, deux roues mixtes sur lesquelles s'appuie en partie le wagon unique et deux autres roues supportant l'arrière du train.

Les six roues sont disposées de telle sorte que la table de roulement n'exécute pas en longueur celle d'un wagon ordinaire.

Quant au wagon lui-même, il est double en hauteur et ressemble à certains wagons à impériales fermées que la C^o de l'Est a cherché sans succès à répandre sur ses lignes de banlieue.

Voici quelle est sa destination : la section inférieure comprend un compartiment pour les postes et une caisse de première classe en forme de coupé.

REVUE FINANCIÈRE

Paris, 3 Juin.

Notre place s'est trouvée à peu près dégagée à la suite de la réponse des primes. La liquidation sur nos rentes a donc été des plus faciles. L'argent s'offre à de bonnes conditions, pour le report des opérations effectuées sur les fonds d'Etat étrangers, et sur nos valeurs françaises de Crédit.

Dès hier, un mouvement de reprise très net s'est dessiné sur notre 5 0/0 qui s'est relevé de 118,40 à 118,60. On s'attend à une hausse importante et rapide à laquelle s'associeront par leurs achats continus, les capitaux d'Épargne.

Les fonds étrangers sont fermes : le 5 0/0 italien au-dessus de 86, et le florin 4 0/0 d'Autriche à 76, comme prix minimum.

La tenue de nos valeurs de Crédit est excellente. On est à 1250 sur le Crédit foncier. On annonce

que la Société fait appel du jugement rendu Lundi dernier, par le Tribunal de Commerce de la Seine dans le procès pendant entre elle et la Banque hypothécaire. Ce jugement a renvoyé les deux établissements dos à dos et les frais ont été compensés entre les deux parties.

Dans un des considérants les plus fortement motivés, le Tribunal blâme le Crédit foncier, d'avoir fait signifier et fait publier un acte extra-judiciaire prétendant interdire à la Banque hypothécaire de procéder à l'émission de ses obligations. Il constate que cette émission était on ne peut plus désirable, et ajoute que cela résulte, du reste surabondamment de l'autorisation donnée par le gouvernement d'admettre ses titres à la cote officielle.

On est à 1035 sur la Banque de Paris et à 935 sur le Crédit Lyonnais. Il y a de très nombreux achats en Banque d'escompte sur le marché du comptant. Les portefeuilles s'empressent d'adopter un titre de cet ordre qui leur donne plus du 7 0/0 de revenu. Le Crédit mobilier va de 725 à 715. La Banque Franco-Egyptienne se tient au-dessus de 700. La Société

générale française de Crédit a une clientèle nombreuse d'acheteurs.

On peut encore obtenir à 730 soit net : 505 francs un titre qui a rapporté l'an dernier un dividende de 100 francs. La Banque parisiennne est au contraire fort lourde. Les ventes de portefeuilles écrasent les cours. La Rente foncière parisiennne ne donne lieu à aucune transaction.

Les actions nouvelles de la Société générale d'assurances sont fort bien accueillies. Ces titres méritent une place dans les portefeuilles à côté des meilleures et des plus sûres valeurs de cet ordre.

A. BAILLERO.

EAUX MINÉRALES

Françaises et Étrangères

Pharmacie des Célestins, pl. des Célestins, 5

E. MAUGUIN Pharmacien, successeur de A. SANTENA

Produits au gluten pour les diabétiques

Lyon. — Imp. LABAUME, c. Lafayette, 5, A. ALBOUY, etc.

CRÉDIT GÉNÉRAL FRANÇAIS

SOCIÉTÉ ANONYME — CAPITAL : 20 MILLIONS DE FRANCS — 16, RUE LE PELÉTIER, A PARIS

PROPRIÉTAIRE DU MONITEUR DES TIRAGES FINANCIERS

SUCCURSALES : Angers — Blois — Bordeaux — Caen — Clermont — Le Havre — Lille — Limoges — Lyon — Le Mans — Marseille — Nancy — Nantes — Nice — Orléans — Le Puy — Reims — Tours — La Rochelle — Rouen — Toulouse

LYON, 5, Rue de l'Hôtel-de-Ville — Directeur : M. J. COUSIN

Paris, le 28 mai 1880.

Nous avons dit, dans notre dernière causerie avec nos lecteurs, ce qu'était le Crédit général français; nous avons montré quel avenir attendait les actions de cette institution de crédit qui prend, dans le monde des affaires, une autorité de plus en plus incontestable. La hausse du cours des actions du Crédit général français montre que nos prévisions tendent à se réaliser largement. Les actions de cette Société sont aujourd'hui à 730 fr., soit 355 fr. nets à payer; elles donnent, d'après les bénéfices du dernier exercice, un revenu de 10 0/0 environ.

Le succès de cette institution de crédit s'explique facilement; entre elle et ses clients, la solidarité la plus grande existe. Le Crédit général français a cette conviction qu'on n'est une grande maison qu'à la condition de faire faire à ses clients de bonnes affaires. On ne conquiert à tout jamais une clientèle qu'en lui donnant des conseils inspirés par une longue expérience des affaires, qu'en lui faisant réaliser de bons placements.

C'est à ce but qu'ont tendu tous les efforts du Crédit général français; s'assurer, par le choix des placements, par la rapidité de l'exécution des ordres, par une activité incessante à la recherche des bonnes affaires, la fidélité de sa clientèle.

Une grande institution de crédit ne réalise d'importants bénéfices qu'à la condition d'en faire réaliser à ceux qui lui demandent des placements et des services. C'est le meilleur moyen de s'attirer la faveur publique et d'arriver à une haute situation.

C'est en se conformant à ces principes que le Crédit général français est arrivé à obtenir la confiance de plus de 50,000 clients, tous abonnés à son journal, le Moniteur des Tirages financiers.

Vent-on la preuve de ce que nous avançons? elle est facile à donner : le Crédit général français s'est occupé, depuis dix ans, de rechercher pour sa clientèle des valeurs industrielles, donnant un revenu important; il a réussi au delà de ses espérances dans les placements de cette nature.

Pour notre clientèle, il serait inutile de rappeler les valeurs que le Crédit général français a successivement émises, quelquefois à des dates assez éloignées des unes des autres, car les bonnes affaires de cette nature sont rares et le Crédit général français a toujours apporté la plus grande attention à l'étude approfondie des affaires qu'il offrait au public.

Mais pour les lecteurs qui ne sont pas encore clients du Crédit général français ou abonnés de son journal, le Moniteur des Tirages financiers, il est opportun de rappeler la vente des actions du Malifano, opérée par les soins de notre Maison il y a déjà quelques années, à 500 fr. Ces titres ont aujourd'hui dépassé 900 fr. et ils ont donné à leurs propriétaires des revenus s'élevant à une moyenne de 10 0/0 en dix ans.

A quelques années d'intervalle, nous avons offert à notre

clientèle les actions et obligations du Gaz central. Des obligations, nous n'en parlerons pas, c'est une excellente valeur qui a une plus-value importante et dont les coupons ont toujours été payés avec une régularité parfaite. Quant aux actions vendues par le Crédit général français, à 500 fr., elles ont atteint aujourd'hui le cours de 800 fr. et la Société est dans une situation des plus brillantes.

Si nous continuons à parcourir la liste des valeurs industrielles, patronnées par le Crédit général français, nous pouvons citer encore les actions de la Compagnie Transatlantique vendues à 595 fr. et qui sont aujourd'hui à 630 fr., mais surtout les actions du Gaz de Madrid qui, de 550 fr., leur prix de vente, ont, par suite du développement constant de la Société, dépassé aujourd'hui le cours de 1,180 fr.; les acheteurs (et ils sont nombreux dans notre clientèle), ont vu doubler en peu d'années leur capital.

En dehors des valeurs industrielles, nous avons donné à nos clients d'excellents conseils; nous leur avons fait acheter notamment des actions du Crédit Foncier à 650 fr.; on sait que ces titres sont aujourd'hui à 1,260 fr. L'espace nous manque et nous ne relatons pas les placements fructueux en valeurs d'assurances que nous avons fait opérer à nos clients.

Nous ne voulons constater que ce fait, c'est que nos clients doivent se féliciter d'avoir suivi nos conseils et d'avoir lu attentivement notre organe, le Moniteur des Tirages financiers.

Fort de son expérience et de ses succès passés, le Crédit général français prépare depuis longtemps et réserve uniquement à sa clientèle une affaire qui est, à tous les points de vue, encore plus avantageuse que celles du Malifano, du Gaz de Madrid et autres que nous venons de rappeler. Cette affaire mérite d'attirer particulièrement l'attention de nos clients qui recevront bientôt tous les documents qui s'y rapportent. Elle a été soigneusement étudiée par le Crédit général français; elle donnera complète satisfaction nous en avons la certitude, comme revenu et comme plus-value.

Les actions de l'AGENCE HAVAS

Au nombre des affaires industrielles dont le Crédit général français s'est récemment occupé, figurent les actions de l'Agence Havas, dont nous avons récemment recommandé l'achat. Nous avons tenu à consacrer à cette valeur un article spécial. Toutes nos prévisions ont été dépassées, et nos clients qui ont acheté ces titres ont fait une excellente affaire. Aujourd'hui on est au cours de 800 fr. environ. C'est une hausse de 200 fr. depuis le jour où le Crédit général français a patronné cette excellente affaire.

Nous croyons que le mouvement n'est pas encore terminé. En effet, les titres sont fort rares, et les acheteurs deviennent de plus en plus nombreux. Du reste, plus on ap-

proche de la date de l'assemblée générale, plus on croit à la hausse. Les résultats annoncés à cette réunion seront en effet des plus satisfaisants, et les bénéfices encaissés pour l'exercice 1879 appartiennent aux acheteurs actuels.

Les actions de la Compagnie LE SECOURS

Les actions de cette Compagnie, récemment mises en vente par le Crédit général français, au cours de 725 fr., sont aujourd'hui très recherchées sur le marché à fr. 732,50. L'attention des capitalistes a été appelée d'une manière toute spéciale sur cette nouvelle grande Compagnie à la tête de laquelle se sont placés des hommes ayant une connaissance parfaite des affaires d'assurances. Cette Société, dont le capital est de 10 millions de francs, inspire autant de confiance au public que les anciennes Compagnies. En outre, comme elle est, par la nature de ses opérations, le complément indispensable des Compagnies d'assurances contre l'incendie et de celles sur la vie, ces dernières lui ont fait le meilleur accueil et lui ont immédiatement offert le concours de leur personnel de province; ainsi, une seule Compagnie d'assurances contre l'incendie lui a procuré le concours de 300 de ses agents.

Si nous examinons, d'autre part, les bénéfices que peut avoir la Compagnie le Secours dans ses nombreuses opérations, nous voyons que les sinistres dans les divers cas de même nature que ceux traités par cette Compagnie, n'ont atteint jusqu'ici qu'une proportion très minime. C'est dire que toutes les polices qui seront signées avec cette Compagnie lui laisseront comme disponible la plus grande partie des sommes qui lui seront versées.

Il ne faut pas oublier que le capital de la Société est presque entièrement disponible et placé en valeur de premier ordre et il n'est pas douteux que les revenus de ce capital seront suffisants pour faire face aux frais généraux de la Société.

Les actions du Secours se sont immédiatement classées. Il y a là une garantie certaine de hausse qui sera appréciée par tous les capitalistes sérieux. Aussi, au cours de fr. 732,50, qui représente un déboursé net de fr. 357,50, les actions du Secours nous paraissent-elles représenter un placement des plus avantageux.

L'achat des actions du Secours, au cours actuel, constitue un placement d'avenir réunissant toutes les garanties que l'on est en droit de rechercher.

La Compagnie de RÉASSURANCES GÉNÉRALES

Le Crédit général français, dans l'espace de quatre ans, a placé dans sa clientèle, à 3,816 fr. des actions du Soleil-Incendie valant aujourd'hui 7,900 fr.; à 425 fr. des actions du Soleil-Vie valant actuellement 1,710 fr.; à 3,750 fr. des

actions de l'Aigle valant 5,150 fr.; le Crédit général français avait le devoir de ne pas interrompre cette brillante série de succès, et il a fallu, pour qu'il se déterminât à en patronner les actions, que la Compagnie de Réassurances Générales lui parût réunir au plus haut point toutes les conditions désirables d'avenir et de prospérité. Les résultats obtenus ont dès à présent pleinement justifié cette condition.

Les actionnaires sont convoqués en assemblée générale pour le 7 juin. Il leur sera rendu compte des opérations de la Compagnie, depuis sa création jusqu'à ce jour, et nous sommes en mesure d'affirmer que les communications qui leur seront faites dépasseront toutes les prévisions.

Il est hors de doute que les actions de la Compagnie de Réassurances Générales, cotées aujourd'hui 610 fr. soit 235 fr. net à payer, ne sont pas à leur prix réel; que ces titres verront très prochainement de plus hauts cours et que les capitalistes bien avisés qui ont déjà de ces actions en portefeuille ou qui en achèteront avant le 7 juin date de l'assemblée générale, sont assurés de bénéficier d'une sérieuse plus-value.

En terminant, nous recommandons à nos clients d'avoir soin de s'abonner, soit pour un an, soit pour trois ans au Moniteur des Tirages financiers, organe du Crédit général français. Ce journal leur donnera sous la forme la plus claire toutes les indications dont ils peuvent avoir besoin sur les valeurs de toute nature qui les intéressent. Il publie la liste de tous les tirages.

A une époque où l'épargne s'est vulgarisée d'une façon si merveilleuse, il faut que tout le monde soit abonné à un journal financier. Aucun n'est plus complet, rédigé avec plus d'autorité que le Moniteur des Tirages financiers. Dans aucun autre, on ne trouvera de plus amples renseignements sur toutes les affaires financières.

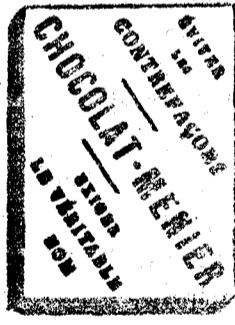
De plus, l'abonné au Moniteur des Tirages financiers a droit à une prime, le Calendrier Manuel des capitalistes, qui lui est délivré gratuitement, et qui vaut à elle seule le prix de l'abonnement au journal. C'est le résumé le plus complet de toutes les connaissances utiles à ceux qui possèdent un titre quelconque.

Nous ne croyons pas qu'aucun journal offre à ses lecteurs autant d'avantages de toutes sortes, et nous croyons rendre un véritable service à nos lecteurs en les engageant de nouveau à s'abonner au journal le Moniteur des Tirages financiers.

Adresser les ordres au Crédit général français, 16, rue Le Pelletier, à Paris ou à l'une de ses Succursales en province.

Lyon, 5, rue de l'Hôtel-de-Ville, directeur : M. J. Cousin.

Pharmacie LANGLADE & AUGUET, rue Thomassin, 3. NÉURALGIES, MIGRAINES, MAUX DE TÊTE Guérison rapide et sûre par la Poudre Antinévralgique de G. Langlade



Sont reçus exclusivement A L'AGENCE DE PUBLICITÉ 14, rue Confort, LYON les ABONNEMENTS à la PUBLICITÉ DES OMNIBUS DE LA Compagnie Lyonnaise

EMPRUNTS TURCS & PÉRUVIENS Reconstitution du Capital et Paiement des Intérêts A LA BANQUE J. BRUNSWIG & SOMMER 8, rue du Quatre-Septembre PARIS Maison fondée en 1870. — On traite par correspondance

90,000 Abonnés Le Moniteur des Valeurs à Cots (Parait tous les dimanches, avec une Causerie financière du Baron Louis) LE SEUL JOURNAL FINANCIER qui publie la Liste officielle des Tirages de toutes Valeurs françaises et étrangères LE PLUS COMPLET DE TOUTS LES JOURNAUX (SEIZE PAGES DE TEXTE) Il donne une Revue générale de toutes les Valeurs — La Cote officielle de la Bourse — Des Arbitrages avantageux. — Le Prix des Coupons. — Des Documents inédits. PROPRIÉTÉ DE LA SOCIÉTÉ GÉNÉRALE FRANÇAISE DE CRÉDIT. — Capital : 30,000,000 de fr. Abonnements dans tous les Bureaux de Poste : UN FRANC PAR AN, et à Paris, 17, rue de Londres.

INSECTICIDE SANS RIVAL Plus de Cafards, Puces, Punaises, Mouches, Fourmis, Harpes, etc. Pour éviter la falsification, détail à la Fabrique J. COURCY, r. Montebello, 4, PRÈS DU PORT DE LA GUILLOTIERE.

Avis Important LE MONITEUR DE LA FINANCE Paraissant tous les Dimanches Est envoyé gratuitement pendant une année à tout abonné d'un journal financier qui justifie de cette qualité par sa bande d'abonnement. Adresser les demandes à Paris, 14, avenue de l'Opéra, à l'Administration du MONITEUR DE LA FINANCE

Articles de Luxe et de Fantaisie MON CASSET Rue de la République 32 (EX-RUE DE LYON) ROQUINERIE — EVENTAILS Bijouterie. — Tabletterie Sacs ébénistes. Necessaires garnis Ghénisterie artistique Porte-Bonquets — Passe-Partout Chapelles. — Petits Bronzes Albums, Souvenirs, Porte-Monnaie Caves à Liqueurs PORTE-CIGARES en CUIR de RUSSIE

ENVOI GRATIS et A TOUT LE MONDE de l'indication, avec preuves irrécusables, d'une formule infaillible pour guérir, en secret et à peu de frais, les écoulements récents et les plus invétérés. Ecrire à EYMIN, à Vienne (Isère), pour ne jamais plus rien avoir à redouter de ce fléau. Saison du 1^{er} Juin ALLEVARD (ISÈRE) BAINS Altitude 475m. — Excellent climat Riche vallée. Vaste établissement d'Eaux sulfureuses. — Spécialité d'inhalation gazeuse sulfhydrique froide. — Traitement de la phthisie, laryngite, bronchites, granulations, engorgements, catarrhes, asthme, emphyseme, maladies des os de la peau et de l'utérus, lymphatisme. Belle Eglise, Temple, Télégraphe, Théâtre, Salons de jeux, de lecture. Envoi de notices médicales (franco), s'adresser à M. M. PORTE, directeur.

AU LABOUREUR Maison recommandée pour la bonne Fabrication des CHAUSSURES POUR HOMMES, DAMES, FILLETTES ET ENFANTS DÉPÔT DE LA CHAUSSURE PINET BON MARCHÉ ÉLÉGANCE ET SOLIDITÉ Hommes 12fr Femmes 8fr Maison CASSET, rue de la République, 32 (EX-RUE DE LYON)